



**PRÉFET
DU GARD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CABINET DU PRÉFET
Bureau de la Représentation de l'État**

Nîmes, le

19 FEV. 2024

Le préfet du Gard

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département

En communication à :

- Monsieur le sous-préfet d'Alès
- Madame la sous-préfète du Vigan

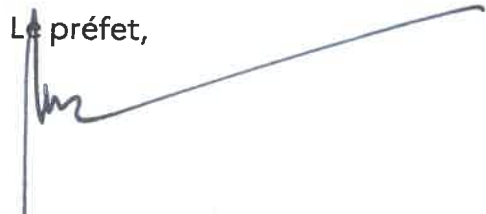
Objet : Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme – lundi 11 mars 2024

La journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme a été fixée par décret au 11 mars de chaque année. Les cérémonies que des associations pourraient organiser, en relation avec l'hommage aux victimes de terrorisme, à d'autres dates, n'auraient qu'un caractère associatif.

Outre la cérémonie que je présiderai, à Nîmes, je vous invite à célébrer cette journée dans chacune de vos communes.

Je vous rappelle qu'à cette occasion, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales et vous demande également de vérifier le bon état des drapeaux pavoisant les monuments officiels.

Le préfet,


Jérôme BONET